



**HAL**  
open science

## Gestion publique, participation citoyenne et pouvoir politique.

Silvana Maria Pintaudi

► **To cite this version:**

Silvana Maria Pintaudi. Gestion publique, participation citoyenne et pouvoir politique.. Citoyenneté et espaces urbains dans les Amériques et en Europe., Nov 2010, Toulouse, France. halshs-00551325

**HAL Id: halshs-00551325**

**<https://shs.hal.science/halshs-00551325>**

Submitted on 3 Jan 2011

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## GESTION PUBLIQUE, PARTICIPATION CITOYENNE ET POUVOIR POLITIQUE.

Silvana Maria Pintaudi<sup>1</sup>  
Universidade Estadual Paulista – UNESP  
Campus de Rio Claro, SP, Brasil  
[silvanapintaudi@uol.com.br](mailto:silvanapintaudi@uol.com.br)

*«La citoyenneté n'est pas le miracle du discours facile. Là où elle est réelle et a un sens, elle n'a pas été produite par la répétition fatigante du mot qui la désigne. La citoyenneté est le produit de conflits radicaux qui ont affecté la société à la racine ; de plus, ils sont beaucoup plus profonds et significatifs que les conflits de classes »  
José de Souza Martins, 1999*

### **Resumé**

*La participation citoyenne, instrument de gestion publique, mène à la création d'espaces publics de débat qui se sont révélés encore très limités du point de vue de la formation d'un pouvoir local qui discute la res publica, la chose publique. Il est important de questionner ces espaces, ses possibilités et limites.*

*Les différentes formes d'administration, expérimentées par les états démocratiques et libéraux, méritent une réflexion profonde qui nous permettrait de mieux distinguer l'idéal et le réel, ce qui doit être et ce qui existe, ce que l'on projette et ce qui devient réalité.*

*Pour répondre à ces objectives, nous nous proposons de penser l'espace de la participation citoyenne à partir de la base territoriale du pouvoir politique.*

**Mots-clé :** *participation citoyenne; gestion publique; pouvoir politique; pouvoir local; démocratie participative; territoire.*

---

<sup>1</sup> Appui : CNPq et Fundunesp.

La participation citoyenne, instrument de gestion publique, mène à la création d'espaces publics de débat qui se sont révélés encore très limités du point de vue de la formation d'un pouvoir local qui discute la *res publica*, la chose publique. Il est important de questionner ces espaces, ses possibilités et limites.

Pour répondre à cet objectif, nous nous proposons de penser l'espace de la participation citoyenne à partir de la base territoriale du pouvoir politique.

Au Brésil, historiquement, la municipalité en vertu de son caractère patrimonial, est la **base territoriale** à partir de laquelle s'exerce le pouvoir, l'administration de ce qui est public, de la chose publique. Selon Martins (1999, p. 24).

au Brésil, pendant les XVI et XVIIe siècles, le public était presque entièrement personnifié par le privé. Les *re-publicas*, c'est-à-dire les bourgades, les municipalités, étaient constituées par la caste des *homens bons*, ces hommes dont le sang n'était taché par aucun métissage racial et qui n'étaient pas des artisans, mais des hommes qui ne vivaient pas du travail de leurs mains. Le roi déléguait une part de son autorité à ces chambres et c'est là que les *homens bons* administraient la concession, au bénéfice de la république. La république était donc synonyme de chose publique administrée par une assemblée de particuliers, des sujets. Au contraire, ce qui n'appartenait pas au roi était public, c'est-à-dire de l'État. Et qui était donc sous l'administration des agents du privé .

Et encore,

L'unité familiale [qui était très étendue] au-delà de l'*unité fiscale* était aussi une *unité politique* de première instance. Ce qui montre que l'unité politique de la colonie était déjà, dès le début, une unité patrimoniale.

La façon d'administrer a évolué mais la tradition oligarchique et patrimoniale a persisté parce que **le territoire d'action** de ceux qui détenaient le pouvoir au XVIIIe siècle (la garde nationale) était celui de la municipalité, et ce pouvoir était accordé par le roi. La taille du patrimoine définissait le pouvoir du vote. Martins (1999, p.28) a écrit que c'est pour cette raison que «tout le système [...] s'appuyait sur des mécanismes d'intermédiation politique de base patrimoniale», les oligarchies étant les intermédiaires entre les exclus et l'État.

La situation de soumission aux secteurs oligarchiques à laquelle nous faisons face aujourd'hui n'est pas nouvelle et possède des racines profondes dans notre pays. Certes, progressivement, avec l'avènement de la République, des parcelles de la société ont été incorporées, avec la possibilité d'indiquer celui qui,

pour un certain temps, se responsabiliserait des décisions dans le gouvernement. Les conquêtes se sont concrétisées, mais il ne faut pas oublier qu'en même temps, les classes oligarchiques se sont réorganisées.

Le pouvoir local a pour base un territoire dont il vit pour un temps déterminé. Au Brésil, tous les quatre ans, nous élisons les mandataires du pouvoir exécutif : les maires de municipalité, les gouverneurs d'états et le président de la république. Pendant une période déterminée, les gouvernants doivent répondre aux demandes et aux pressions collectives locales, de l'état ou nationales, qu'elles proviennent d'un ou de plusieurs groupes sociaux. Ce n'est pas ce qui se produit pour les détenteurs du pouvoir financier. Selon Harvey (2004, p. 32), les détenteurs de ce pouvoir répondent eux aussi à des groupes mais dans des espaces et temps continus, ce qui est très différent du pouvoir public : un état démocratique implique le renouvellement périodique des gouvernants.

Actuellement, nous observons une augmentation de la participation citoyenne dans la gestion publique au travers de conseils de différentes natures, qui peuvent décider des politiques publiques, en se joignant à l'indication du gouvernant. Celui-ci se responsabilisera des décisions prises par les occupants des postes de confiance et les fonctionnaires publics. Ceci présuppose la redistribution du pouvoir et implique un problème politique, car la société et l'état ont des objectifs contradictoires en ce qui concerne le pouvoir. La société est marquée par des différences, l'égalité entre personnes n'existe que dans le texte des lois. Il suffit de regarder l'espace de vie que cette société construit ou est appelée à construire : la propriété (ou la possession) de parcelles d'espace indique les degrés de subordination à l'état, qui sont très différents parmi les intégrants de cette société. Cependant, nous examinerons avec plus d'attention, ce qui se produit avec l'élargissement de la participation citoyenne.

Ces 25 dernières années, les municipalités brésiliennes, face aux responsabilités léguées par le gouvernement fédéral, ont commencé à jouer un rôle de protagonistes dans divers services offerts au public. Ce qui est apparu, dans un premier temps, comme une conquête politique, a coûté et coûte beaucoup

d'efforts aux gouvernements locaux, particulièrement ceux qui veulent développer des politiques publiques et contemplent des solutions qui tiennent compte des perspectives de liberté, du respect des différences et la solidarité. Il y a beaucoup de carences et peu de ressources qui très souvent, n'arrivent pas à ceux qui en ont vraiment besoin. Cette situation supporte, en partie, l'idée d'inviter les citoyens à prendre part aux décisions, en particulier ceux qui ont besoin des restes de cette richesse pour garantir leur survie.

Cette forme de gestion est appelée « **démocratie participative** », distincte de la « **démocratie représentative** »<sup>2</sup> par le fait qu'on élargit les bases de discussion dans la prise de décisions, au travers d'une consultation à la société organisée en conseils et/ou entités de représentation populaire. Mais la dite « démocratie participative » a aussi ses limitations, car, si d'une part les personnes ne sont pas toujours disposées à participer, cela implique par ailleurs, l'existence d'un état qui, en plus de reconnaître le droit de ses citoyens, partage avec eux le pouvoir d'établir des critères pour l'établissement de politiques publiques.

Mais, selon Sartori (2001, p. 108), quelle que soit la démocratie, le problème est de savoir comment et dans quelle mesure le pouvoir du peuple est-il transféré à la cupule du système constitué. L'auteur affirme que

"la titularité est une chose et l'exercice du pouvoir en est une autre, complètement distincte. Le peuple souverain est titulaire du pouvoir. Mais comment ce même peuple souverain est-il formé à l'exercice du pouvoir ?

Dans le cas de la forme de gouvernement dite démocratie participative, l'état, en plus de reconnaître les droits des citoyens, partage avec eux le pouvoir d'établir des critères pour les politiques publiques. Ceci suppose des citoyens informés et actifs, qui auront de l'influence lors de la formulation et accompagnement des politiques décidées de commun accord entre le pouvoir public et la société civile. Pour que tout fonctionne plus ou moins, le pouvoir public doit être complètement transparent et informer de toutes ses actions. Nous savons que

---

<sup>2</sup> La différence que font les auteurs au sujet de la signification du mot 'démocratie' a fait proliférer les épithètes. Il s'agit de spécifications sur le thème de la démocratie qui ont mené plusieurs auteurs à élaborer des qualificatifs pour les innombrables formes de régimes démocratiques.

cette transparence n'est pas tellement facile à atteindre dans la pratique, malgré tout l'apparat technologique disponible pour atteindre cet objectif. Il existe des raisons profondes, comme dans le cas du système éducationnel qui ne se préoccupe pas de la formation du citoyen, et qui face aux informations véhiculées par les médias (qui défendent les intérêts les plus variés), ne dispose pas des instruments d'analyse pour former leur opinion. Pour Sartori (2001), il est nécessaire d'analyser l'opinion publique et le problème de l'information. Selon cet auteur, une opinion est publique non seulement parce qu'elle appartient au public, mais aussi parce qu'elle englobe la *res publica*, la chose publique, c'est-à-dire les sujets de nature publique, l'intérêt public, le bien commun, les problèmes collectifs. La question est plus sérieuse encore dans le cas de l'autonomie. Dans quels termes l'opinion publique est-elle autonome lorsque l'industrie culturelle assujettit la société, en causant différents degrés de dépendance . Sartori (2001, p. 52) affirme que l'opinion n'est déjà plus forgée par le public, mais seulement dans le public, ce qui n'est pas la même chose. L'auteur rappelle encore que l'opinion publique est savoir, non pas science et l'opinion, comme la conviction qui devient croyance.

L'étude de nouvelles formes de gestion avec participation citoyenne doit, nécessairement, tenir compte de la formation de l'opinion publique. Mais, même quand le gouvernement se dispose à transmettre l'information, les *médias* ne sont toujours prêts à le faire, car ils représentent des intérêts de particuliers. Et quand il s'agit d'intérêts privés, qui en plus commandent les *médias*, il est difficile de faire prévaloir l'intérêt collectif.

D'autre part, il est important de considérer la conformation de la société actuelle, comment elle se présente en ce moment de la globalisation . Pour certains auteurs (Baudrillard, Canetti, Sloterdijk, entre autres), ce n'est plus une société que nous ne formons, mais bien une masse. Baudrillard, pour qui le terme n'est pas un concept en soi mais bien une notion fluide, a affirmé que

la masse est la caractéristique de notre modernité, dans la qualité de phénomène extrêmement implosif, irréductible à n'importe quelle pratique et

théorie traditionnelle, peut-être même irréductible à toute pratique et à toute théorie simplement (1933, p.9-10).

La masse n'a pas d'attribut, pas de particularité, pas de qualité, pas de référence. C'est bien là sa définition, ou son indéfinition radicale (...) la masse est ce qui reste quand on a oublié tout le social (1993, p.12).

Sloterdijk, à son tour, montre que le développement de nouvelles technologies a permis que la masse soit masse sans se voir, sans se rassembler en un lieu déterminé (2002, p.20); et dans cette optique, la télévision est l'instrument parfait, elle assujettit tous les individus, séparément, en leur transmettant l'idée qu'ils sont ensemble, qu'ils participent, qu'ils sont réunis. De plus,

la masse n'est pas rassemblée et ne peut être rassemblée dans la société postmoderne et c'est pour cette raison qu'elle n'a pas ce sentiment de corps et d'espaces propres; elle ne se voit pas confluer et agir, ne perçoit plus sa nature pulsative ; ne produit plus un cri d'ensemble (2002, p.21).

(...) la masse postmoderne est masse sans potentiel, une somme de micro anarchies et solitudes qui se souviennent mal du temps où stimulée et conscientisée par ses porte-voix et secrétaires généraux, - elle devait et voulait faire l'histoire, comme un collectif véhicule d'expression (2002. p.22).

Pour toutes ces raisons, on peut comprendre combien l'exercice du pouvoir par le peuple est difficile et insondable : comprendre et défendre l'intérêt public, de la majorité, alors que l'esprit corporatif n'existe plus, n'est pas tâche facile. La masse est informée par les *médias*, en particulier la télévision; il en résulte une opinion dans le peuple et non du peuple, comme l'a affirmé Sartori (2001).

Ces dernières années, nous avons observé, aussi bien au Brésil qu'à l'étranger, une augmentation du nombre de gouvernements qui recourent à la participation de la société organisée, pour définir des politiques publiques. Bien que ces actions gouvernementales paraissent très semblables, la similitude ne résiste pas à un regard plus perçant. Selon Vaneigen (2004, p. 55-56), l'État-Providence n'alimente plus l'illusion

de protéger et servir la population. Il cède la place à une conjuration d'intérêts privés, son abdication délègue, *de facto*, aux associations de citoyens, la fonction de gérer dans l'intérêt de tous, la *res publica*, le bien public, transmis sous le nom de privatisation, aux multinationales qui le font rapporter pour elles-mêmes, le transformant en ferraille.

Dans ce cas, l'auteur se réfère aux états européens, en particulier ceux qui ont connu, ou du moins ont eu l'illusion d'un État Providence, démonté pendant le

dernier quart du XXe siècle. Suivant ce raisonnement, la société latino-américaine, en particulier la Brésilienne, n'a même pas pu avoir l'illusion de cet État, car elle ne l'a pas connu si ce n'est dans des discours. Et si la demande sociale s'est accrue, quantitativement et qualitativement, dans les états européens où les revendications se sont diversifiées, que dire alors des pays où les réclamations se situent encore au niveau des carences basiques, et qui parviennent à peine à fournir le minimum nécessaire pour la reproduction humaine? Dans ces états, le troisième secteur, ONGs et autres organisations sociales, essaient de répondre à la clameur sociale, là où l'état était présent auparavant. Mais il faut bien dire que leur action n'est possible que parce que le propre état les aide en transférant des ressources financières pour que des tiers s'occupent des carences sociales comme celles relationnées aux infractions commises par des mineurs, aux personnes âgées, aux dépourvus d'assistance de toute sorte, sans parler des politiques de revenu minimum. Ceci revient à dire que l'on a construit un "*welfare* de marché" comme ce que l'on trouve en Italie, par exemple. La situation des états comme le Brésil, est complètement différente. Les ressources financières, quand elles existent, sont insuffisantes et les administrations municipales sont très peu enclines à promouvoir le développement d'actions sociales locales; la dispute pour les ressources financières destinées au développement de ces politiques par le troisième secteur est donc très acharnée. Quant aux "ressources autrefois partagées, comme l'eau, elles ont été privatisées (souvent suite à l'insistance de la Banque Mondiale) et insérées dans la logique capitaliste de l'accumulation» (Harvey, 2004, p. 121). Les actifs les plus intéressants sont privatisés; ainsi, le service d'approvisionnement en eau, dans le municipe de Rio Claro ( SP-Brésil), considéré comme exemplaire et ayant financé, pendant quelques années, une partie du traitement des égouts de la ville, se trouve en quelque sorte privatisé aujourd'hui, sous l'égide d'un partenariat public-privé célébré avec le groupe Odebrecht au travers de la compagnie Foz do Brasil. Cette association doit durer une vingtaine d'années. L'espace public a été ainsi réduit "vidant le débat de ce qui est effectivement en jeu» (BENSAID, 2004, p. 28). Selon Bensaid, nous



vivons une crise planétaire qui ne se limite pas au domaine de la démocratie, mais englobe aussi le champ social, écologique et éthique.

D'autre part, on constate également, par le biais des mouvements sociaux, des pressions questionnant la représentation politique: c'est au niveau local que l'on construit cette représentation, une des grandes difficultés, car, dans une société de masses, multiculturelle et hétérogène, la construction de n'importe quelle représentation est possible. "L'électeur souhaite se retrouver dans le représentant, mais il espère aussi que le vote élise une personne qualifiée» comme l'a écrit Rosanvallon (1998, p. 56). Ceci signifie, pour l'auteur, que le représentant est au croisement de deux principes contradictoires : celui de l'identification et celui de la distinction.

Nous considérons que la voie de la participation citoyenne est nécessaire, si l'on aspire à la continuité de la construction d'un état démocratique. Toutefois, nous reconnaissons aussi qu'il est nécessaire de garder un esprit critique sur le thème et les expériences concrètes, particulièrement par l'analyse des résultats qualitatifs. Cette manière d'administrer, même quand elle parvient à surmonter les problèmes dans le cadre du pouvoir exécutif, doit encore faire face à d'autres obstacles, parmi eux, le pouvoir législatif, la Chambre des Échevins, qui sont habitués à se promouvoir politiquement en répondant directement aux sollicitations de leurs électeurs. Dans cet espace politique, certaines conduites pour le traitement de la chose publique sont pour ainsi dire consacrées culturellement, et difficiles à éliminer en vertu de leur réseau de soutien imbriqué.

Les résistances sont donc très nombreuses et dans ce contexte, la formation fragile technique et politique de nombreux fonctionnaires publics, alliée aux bas salaires, n'aide en rien à l'implantation et à la subsistance de politiques publiques qui impliquent la participation citoyenne. Nous comprenons que, en ce qui concerne la partie technique, il est possible de surmonter assez facilement, d'éventuelles fragilités. Mais, comme les pratiques politiques sont d'une autre nature, un simple cours d'actualisation ne peut résoudre le problème.

À une autre occasion (Pintaudi, 2004), nous nous sommes référés à la faisabilité technique de la participation citoyenne par l'intermédiaire de conseils, par exemple. Cette forme de participation est très variable; en termes numériques, elle peut comprendre la réunion de quelques rares voisins, jusque "à celle de milliers de personnes, sans oublier la "participation à distance » via Internet, par exemple, pour les consultations à la population.

Les résultats de l'élaboration et de l'accompagnement de politiques publiques varient eux aussi et dépendent, fondamentalement, de limites politiques; mais, sous la démocratie, même si la participation citoyenne permet de contrôler les lois, celles-ci limitent aussi le pouvoir qui les crée.

Ces différentes formes d'administration, expérimentées par les états démocratiques et libéraux, méritent une réflexion profonde qui nous permettrait de mieux distinguer l'idéal et le réel, ce qui doit être et ce qui existe, ce que l'on projette et ce qui devient réalité.

Selon Martins, la politique de faveurs est à la base et constitue les fondements de l'État brésilien (1999, p. 20) les faveurs politiques persistent en échange de bénéfices économiques. L'appui politique s'est concrétisé de cette manière et la culture de faveurs qui apparaît transversalement, a imprégné toute la masse.

La tradition d'un système politique basé sur cette relation confuse entre le patrimoine public et privé a donné lieu à des procédés qui commencent à être classés comme corrompus (Martins, 1999, p.40). Le dénommé clientélisme politique par lequel des faveurs politiques sont échangées pour un bénéfice économique, n'est pas une nouveauté pour les Brésiliens ce qui renforce l'idée de se questionner sur l'émancipation politique face à cet échange de faveurs qui imprègne la culture politique et affaiblit la citoyenneté.

L'espace politique de l'action oscille entre la résistance et la soumission, penchant toujours vers cette dernière position.

Dans la société de masses, l'individu cède la place au groupe, l'espace s'est fragmenté en multiples centralités et le pouvoir politique est devenu de moins en

moins net (dilué et occulté dans l'espace de la vie quotidienne) ce qui ne signifie pas un pouvoir inférieur ni moins présent, parce qu'en fait, le futur est devenu moins net dans cette circonstance. Mais c'est dans ce contexte – un monde où les possibilités sont innombrables – que nous nous trouvons face aux décisions à prendre même quand on décide de ne prendre aucune décision (Ortega y Gasset, 2002).

Et la ville est le lieu où, grâce à la réunion des hommes, les conditions de matérialisation du pouvoir se produisent. Selon Arendt (2004, p. 213)

Le seul facteur matériel indispensable pour la génération de pouvoir est la convivialité entre les hommes. Ceux-ci ne peuvent garder le pouvoir que quand ils vivent proches les uns des autres et que les potentialités d'action sont toujours présentes; et pourtant, c'est la fondation des villes qui en tant que villes états se sont converties en paradigmes pour toute l'organisation politique occidentale, qui a été en vérité, la condition antérieure matérielle la plus importante du pouvoir.

Quant à ceux qui détiennent le pouvoir économique ou politique, Harvey nous rappelle, comme nous l'avons déjà indiqué ci-dessus, que

"le capitaliste opère dans un espace et un temps continus tandis que le politique opère dans un espace territorialisé et, du moins dans les démocraties, dans une temporalité dictée par un cycle électoral" (2004, p.32).

C'est un aspect important à observer, car la permanence de politiques publiques dans le temps est d'une importance fondamentale pour qu'elles s'effectuent avec des résultats évidents. Dans le domaine socioéducatif par exemple, on ne peut envisager aucune perspective de réalisation dans un délai de quatre années (cas du cycle électoral brésilien). Nous ne jugeons pas le cycle en lui-même, mais bien le comportement, les pratiques des élus en tant "que gestionnaires publics» et des fonctionnaires protégés et/ou "fonctionnaires du gouvernement» et non de la société. Ce sont eux qui, à chaque cycle électoral, démontent les politiques publiques, en particulier celles qui ne gèrent pas d'expectatives positives pour les prochaines disputes électorales. Au Brésil, comme l'a écrit Martins (1999, p.49),

Les politiciens traditionnels et oligarchiques font de la politique et se revigorent politiquement, devenant indispensables au travers des institutions modernes. Depuis le premier gouvernement de Getúlio Vargas, il est impossible d'installer n'importe quel programme de modernisation dans le pays sans leur payer des tributs politiques et économiques. Les politiciens modernes et modernisateurs qui

expriment le mieux la mentalité urbaine et l'idée de lien politique rationnel entre gouvernants et gouvernés, n'ont pas accès au pouvoir s'ils ne font pas d'amples concessions à la mentalité clientéliste de l'électorat et à ceux qui ont le contrôle des votes, comme si l'électorat était un troupeau politique.

Nous soulignons de nouveau que nous nous trouvons en face d'une « société ' » de masse qui comme l'a affirmé Sloterdijk (2002, p. 24) a déjà « dépassé » sa capacité de réunion» et se trouve médiatisée, éclatée et colorée».

Dans ces circonstances, les décisions prises dans les conseils de citoyens ont de moins en moins de perspectives à long terme, car comme il n'y a pas de programme ou de projets pour le futur, les aspirations se réduisent au banal, au quotidien, à la vie sans profondeur. La ville « idéale » est de plus en plus éloignée de la ville « réelle » (ces guillemets prennent un sens différent lorsque l'on se souvient que la modernisation retire de l'espace la réalité par le biais de la spectacularisation de la société, « où la marchandise se contemple elle-même dans un monde qu'elle a créé ». Debord, 1922). Notre préoccupation grandit lorsque nous détectons des processus de spectacularisation d'espaces démocratiques considérés comme des espaces de libération, d'émancipation. Bien que l'histoire brésilienne nous rappelle les luttes entreprises par les esclaves pour la liberté, elle nous rappelle aussi que cette liberté a été concédée par ceux qui détenaient le pouvoir politique.

Quelles sont les possibilités pour le pouvoir local? Pour la participation citoyenne ?

Au Brésil, il y a plus de vingt ans que nous développons de nouvelles formes de gestion publique avec la participation citoyenne. Les expériences sont innombrables, mais il est possible de faire un bilan de ce que l'on a obtenu de concret et réfléchir sur les transformations provoquées dans la vie et dans l'espace urbain par l'intermédiaire de la dite démocratie participative.

La législation brésilienne, en particulier à partir de la promulgation du Statut de la Ville (Loi fédérale n° 10.257 de 10/07/2001), compte, parmi les instruments de gestion, les organismes collégiaux de politique urbaine ; cette loi détermine, en

outre, que dans les municipes, la gestion du budget soit participative grâce à des débats, consultations et audiences publiques.

Tout cela est le résultat d'un grand effort de la part des mouvements sociaux et des luttes politiques pour des conditions de vie digne et la participation citoyenne.

Les expériences ne se limitent pas à nos frontières. Elles ont alimenté (et se sont alimenté) des contributions étrangères sur cette thématique. Cependant, bien que nous ayons, au Brésil, une Loi fédérale qui ouvre de grandes perspectives de rénovation de la gestion publique, lui imprimant un caractère démocratique et participatif, elle n'est pas appliquée de manière globale sur le territoire national, ce qui se produit également dans d'autres pays. À ce propos et à plusieurs occasions, nous avons pu constater l'existence de municipalités où, quelquefois, ces politiques ont joué un rôle remarquable, avec des représentants participant à des réunions d'échanges d'expériences nationales et internationales sur la manière d'agir démocratique. Mais après un certain temps et en fonction des changements politiques au niveau du pouvoir local, il y a eu rupture de continuité de ces expériences et la participation citoyenne a disparu. Par ailleurs, on vérifie qu'il existe une propension de la part des banques internationales qui disposent de ressources «pour financer le développement », à diriger celles-ci vers des lieux où des conseils locaux de citoyens existent, qui contrôlent les budgets par exemple. Une contradiction apparaît ici. Promouvoir le développement dans des pays ou régions où il existe des carences de toutes sortes, depuis les plus basiques, n'est pas lucratif à court délai, mais peut-être l'est-ce à long terme; c'est pour cela même qu'il s'agit d'un devoir d'état. Mais de nombreux états ont recours à des banques externes pour financer ce développement, ce qui compromet une partie importante de leur produit interne. Le fait que les banques s'intéressent à l'existence de gestions locales démocratiques et participatives pour la libération d'emprunts semble indiquer que l'oeil du citoyen aide à contrôler le capital et à le reproduire.

Ici, nous nous demandons: la participation citoyenne dans la gestion publique, est-elle émancipatoire ? Selon Santos,

**La démocratie participative confronte de manière privilégiée, la domination, le patriarcat et la différenciation identitaire inégale ;** les systèmes de production alternatifs confrontent spécialement l'exploration, le féchitisme des marchandises et l'échange inégal; le multiculturalisme émancipatoire et les justices et citoyennetés alternatives résistent particulièrement à la différenciation identitaire inégale, à la domination et au patriarcat. (2002, p. 27)

Nous n'avons pas encore de réponse bien définie surtout que nos connaissances ne sont pas complètes elles non plus. Il importe, cependant, d'identifier le sens de la participation citoyenne, si elle va dans le sens de la résistance ou vers celui de la flexibilisation, si elle chemine vers l'émancipation ou vers la soumission. Sous cet aspect, nous considérons qu'un rapprochement plus significatif entre la connaissance scientifique et la pratique politique est nécessaire, pour ne pas courir le risque d'approfondir la rupture sociale, en utilisant le langage de l'émancipation sociale. Santos (2002) avec qui nous concordons sur le problème causé par l'écart entre science et politique, se demande: « est-il possible de construire des formes de connaissances plus engagées par rapport à la condition humaine ? » Pour lui, le sens de «la rénovation scientifique qu'il déclare (que nous déclarons) n'a d'autre objectif sinon celui de réinventer l'émancipation sociale » (2002, p. 18). Cet auteur considère la démocratie participative comme une forme de combat à toute domination, quelle qu'elle soit.

Nous comprenons de mieux en mieux que la démocratie est un problème à résoudre, mais, sans modèle érigé comme idéal. Par conséquent, l'idée défendue ici n'est pas celle d'une requête de modèles (au travers de formes de participation populaire de type émancipatoire), mais bien d'une discussion sur la participation populaire.

En cette période où la pression de l'immédiat démolit, ou la technologie permet que le détenteur du pouvoir écoute de plus en plus le « citoyen », sans être vu ni entendu, il est urgent qu'une connaissance s'approche de la chose publique.

## **Bibliografia**

- ARENDR, Hannah *A condição humana*. Rio de Janeiro: Forense Universitária, 2004.
- BAUDRILLARD, Jean *À sombra das maiorias silenciosas – o fim do social e o surgimento das massas*. São Paulo: Brasiliense, 1993, 3ª ed.
- BENSAID, Daniel *Cambiar el mundo*. Madrid: Catarata, 2004.
- DEBORD, Guy *La société du spectacle*. Paris: Gallimard, 1992
- HARVEY, David *O novo imperialismo*. São Paulo: Loyola, 2004.
- MARTINS, José de Souza *O poder do atraso – ensaios de sociologia da história lenta*. São Paulo: Hucitec, 1999, 2ª. ed.
- ORTEGA Y GASSET, José *A rebelião das massas*. São Paulo: Martins Fontes, 2002.
- PINTAUDI, Silvana Maria *Participação Cidadã e Gestão Urbana*. In: *Cidades*, revista científica, Grupo de Estudos Urbanos. Vol 1, no. 2, 2004, pp. 169-180.
- ROSANVALLON, Pierre *Le peuple introuvable*. Paris : Gallimard, 1998.
- SANTOS, Boaventura de Souza (org.) *Democratizar a democracia - os caminhos da democracia participativa*. Rio de Janeiro: Civilização Brasileira, 2002.
- SARTORI, Giovanni *Homo videns – televisão e pós-pensamento*. Bauru, SP: EDUSC, 2001.
- SLOTEDIJK, Peter *O desprezo das massas – ensaio sobre lutas culturais na sociedade moderna*. São Paulo: Estação Liberdade, 2002.
- VANEIGEM, Raoul *A arte de viver para as novas gerações*. São Paulo: Conrad Editora do Brasil, 2002 (coleção Baderna).